

DÉROULÉ DE L'EXAMEN

Permis A2

Vous souhaitez prendre la route à bord de votre moto en toute sécurité ? Alors venez découvrir la formation au permis A2 ! Pour vous préparer au mieux à cet apprentissage, nous vous proposons de découvrir le déroulé de l'examen du permis A2.

Épreuve théorique ETM du permis A2

Tous les candidats doivent avoir validé l'épreuve théorique motocyclette (ETM ou code de la route motocyclette) afin de continuer vers l'épreuve pratique du permis A2. Cette évaluation ressemble au code de la route traditionnel et réunie 40 questions sur différentes thématiques :

- Thème L : Les dispositions légales en matière de circulation routière,
- Thème C : Le conducteur,
- Thème R : La route,
- Thème U : Les autres usagers,
- Thème A : Porter secours,
- Thème M : Les éléments mécaniques et les autres équipements liés à la sécurité,
- Thème P : Les équipements de protection et les autres éléments de sécurité des véhicules,
- Thème E : Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

Épreuve pratique du permis moto

Le jour de l'examen pratique, deux phases d'exercices seront à réaliser afin que l'examineur valide vos compétences de conduite.

L'examen plateau du permis moto :

La première épreuve hors circulation dure 10 minutes pendant lesquelles 6 manœuvres de maîtrise du véhicule dont 3 à allure élevée et 3 à allure réduite devront être effectuées, dont une sans l'aide du moteur :

- Un déplacement de la moto sans l'aide du moteur,
- Une manœuvre à allure réduite sans passager,
- Un freinage d'urgence,
- Une manœuvre à allure réduite avec passager,
- Un slalom,
- Un évitement.

L'épreuve en circulation du permis moto :

La seconde épreuve dure 40 minutes en circulation. Cette dernière étape met en évidence les connaissances et le comportement de l'élève en circulation.

